



OFFICE FRANCAIS DE PREVENTION DU TABAGISME

66 Bd Saint Michel 75006 Paris oftabac@ifrance.com

Pr Bertrand Dautzenberg
Président de l'OFT
Adresse professionnelle: Service de pneumologie
GH Pitié Salpêtrière 75651 Paris cedex 13
Tél : 01 42 17 67 70 Fax : 01 44 23 92 55
bertrand.dautzenberg@psl.ap-hop-paris.fr
Portable 06 13 43 70 48

Paris, le mercredi 4 décembre 2002

Les députés européens votent à Strasbourg entre le 18 et le 23 novembre 2002 une nouvelle directive 1 sur la publicité du tabac. Du fait de la lutte incessante et indécente des politiques allemands, cette directive a été vidée de son sens. Dans sa rédaction actuelle, cette directive minimaliste ne permet même pas aux pays de l'Union de prendre ou de conserver de meilleures mesures de protection pour la santé. Si la directive est votée en l'état, elle offre l'opportunité à l'industrie du tabac d'attaquer en France la loi Evin sur son volet interdisant la publicité indirecte en faveur des produits du tabac !

L'attitude indécente de l'Allemagne est apparue également lors des dernières discussions à Genève à l'OMS fin octobre. L'Allemagne y était totalement isolée face aux 14 autres membres de l'Union Européenne et des 10 pays accédants. Lors de la réunion des Ministres de la santé européens à Varsovie début 2002, l'Allemagne était également seule face à l'OMS et la totalité des autres pays de la zone Europe de l'OMS.

Ce superbe isolement, menaçant la santé publique des européens, semble dicté par le seul souci de maintenir le financement des partis politiques allemands. Il salit l'image des politiques allemands, mais aussi de l'Europe face au reste du monde. Cette image désastreuse décrédibilise l'Europe dans le cadre de la discussion à l'OMS de la Convention cadre mondiale sur le contrôle du tabac, en particulier pour les pays en développement.

Toutes les tentatives frontales conduites vers le Chancelier Kohl puis vers le chancelier Schröder sur ce point ont échoué. Il est nécessaire que l'opinion publique européenne et la presse se saisissent du problème afin que l'Allemagne et l'Europe retrouvent leur dignité et n'apparaissent pas comme des pays où le trafic d'influence lié au financement des partis politiques est le moteur de la prise de décision impliquant la vie quotidienne des européens et la santé publique.

Pr Bertrand Dautzenberg
Président de l'OFT

COM/2001/0283 final - COD 2001/0119 */

Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres en matière de publicité et de parrainage en faveur des produits du tabac (présentée par la Commission conformément à l'article 47, paragraphe 2, et aux articles 55 et 95 du traité instituant la Communauté européenne)